

Etréchy

ensemble et solidaires

ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

30 Grande rue, 91580 ETRECHY.

etrechy.ensol@free.fr

06-75-58-65-05

<http://www.etrechyensembleetsolidaires.fr/>

Texte de notre tribune, remis le 17/04/2009, pour le VIVRE A ETRECHY du mois de mai.

-=O=-

ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES.

Le mois dernier, nous souhaitons bonne chance aux vainqueurs. Un fair-play bien mal partagé ! Le ton employé au Conseil du 30 mars montre que le retour à la sérénité prôné par M. le Maire sur le papier n'est pas de mise ailleurs. Aucun représentant à la Communauté de communes, ni même au Comité de jumelage où l'an dernier 2 sièges nous étaient concédés... La méthode souligne la dimension de l'*ouverture* offerte par la liste «Etréchy avec vous» aux Commissions municipales (là où il n'y a rien à craindre ?) et son sens de l'équilibre démocratique face à 53% des votes ! Cette tribune sera donc interrogative.

A quoi sert l'opposition ? Dans notre tribune d'avril 2008, nous évoquions la logique institutionnelle qui donne aux exécutifs locaux des majorités stables au détriment d'une représentation plus équilibrée des résultats électoraux : comment 6 élus peuvent peser sur les votes ou faire le même travail que 22 ?

Une force de propositions ? Mais il faudrait alors une réelle représentation dans toutes les instances (y compris intercommunales), une information vraiment transparente, et une volonté d'ouverture autre que de façade.

Serions-nous une opposition non constructive ? Non complaisante sûrement. Le mandat d'opposant s'apparentant à la lutte du pot de terre contre le pot de fer, devons-nous nous opposer par pur principe ?

De plus, au strict plan démocratique, sous quel prétexte une majorité devrait-elle appliquer le programme de la minorité ? Comment vous défendre ? Un peu de langue de bois avec deux mots de compassion sur un pseudo contre-pouvoir pour vous rassurer ? Sauf à utiliser le harcèlement de la procédure, avec quels moyens ? Une opposition se bâtit aussi selon le fonctionnement de la majorité en place.

Un exemple ? Que reste-t-il de nos questions posées l'an dernier ? Le seul progrès est de voir enfin des sujets généraux abordés (comme la ligne C ou la RN20 le 10 avril), contrairement au sort qui fut réservé à notre motion sur le Tribunal prud'homal d'Etampes : est-ce satisfaisant ?

Enfin : alors que, notamment, leur présence est la seule garante d'une démocratie apaisée et d'échanges plus courtois, pourquoi si peu de citoyens aux Conseils ?

Permanences en Mairie : 16/05, 6/06 de 9h à 11h.

www.etrechyensembleetsolidaires.fr, etrechy.ensol@free.fr, 06-75-58-65-05.